

## Indices des prix du transport de fret au deuxième trimestre 2009

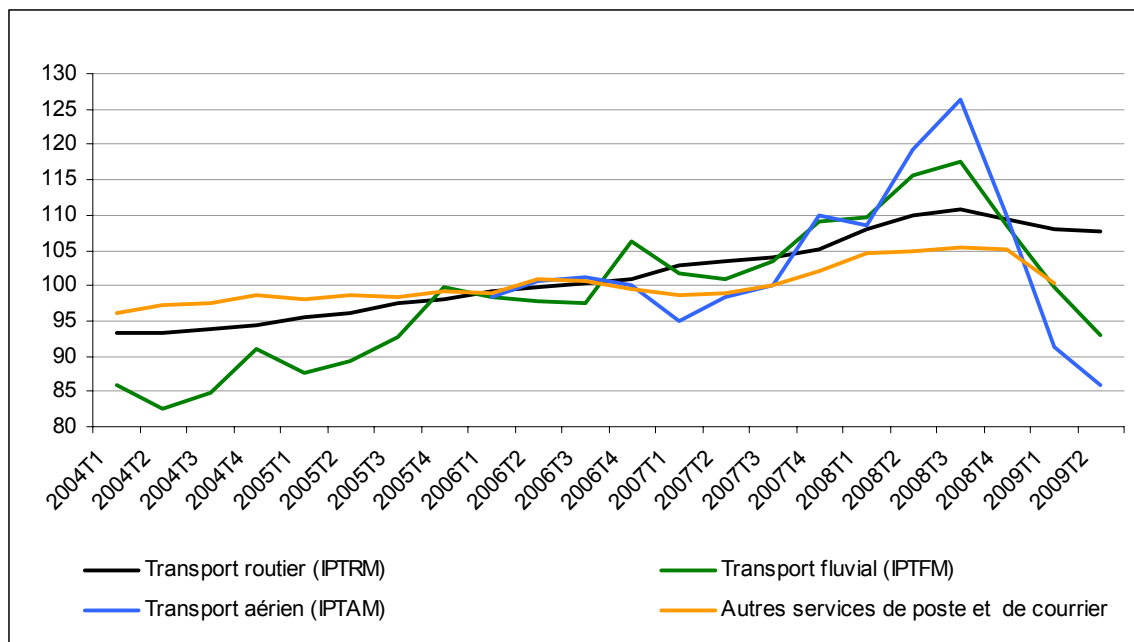
### Poursuite de la baisse des indices de prix du fret au deuxième trimestre 2009

Les prix du transport de fret sont en baisse pour le troisième trimestre consécutif. Le recul général des prix constaté au deuxième trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent est cependant moins marqué qu'au premier trimestre : - 6,6 % pour le transport fluvial (contre - 8,2 %), - 6,0 % pour le transport aérien (après - 16,9 %) et - 0,4 % pour le

transport routier (- 1,2 % au premier trimestre).

Sur un an, au deuxième trimestre 2009, ce sont les prix du transport aérien qui baissent le plus (- 28,0 %), les prix du transport fluvial diminuant pour leur part de 19,4 %, tandis que le recul des prix du transport routier est de plus faible ampleur (- 2,2 %).

Indices des prix du transport de fret (référence 100 en 2006)



NB :

- les données pour le transport aérien ne sont disponibles qu'à partir du premier trimestre 2006,
- les données du deuxième trimestre 2009 relatives aux autres services de poste et de courrier ne seront disponibles que le 30 septembre.

Source : SOeS, IPTRM, IPTFM, IPTAM (à partir des données de IATA Cargo).

Source : Insee, autres services de poste et de courrier.

## La baisse des prix ralentit dans le transport routier de marchandises

Après deux trimestres où la baisse des prix du transport routier de marchandises a dépassé 1 %, le recul constaté au deuxième trimestre 2009 est limité à 0,4 %.

C'est la longue distance qui enregistre le fléchissement le plus prononcé (- 0,6 %) en lien avec la baisse du prix du transport de produits manufacturés ; les prix du transport de fret de proximité restent stables ce trimestre. L'évolution des prix en glissement annuel au deuxième trimestre suit la même

tendance : les prix du transport de fret interurbain (- 2,9 %) et du transport international (- 2,7 %) diminuent plus fortement que ceux du transport de fret de proximité (- 0,9 %).

Par type de produits transportés, les prix du transport de produits manufacturés accusent la plus forte baisse au deuxième trimestre, alors qu'en glissement annuel le recul est plus sensible pour les prix du transport de produits agroalimentaires.

## La contraction des prix est plus marquée pour le transport fluvial international

Avec - 6,6 % au deuxième trimestre 2009, la baisse des prix du fret fluvial reste importante. Les prix du transport international se contractent de 10,4 % après un recul de 12,1 % le trimestre précédent. De ce fait, la baisse des prix du transport international en glissement annuel s'établit à - 28,4 % contre - 8,6 % pour le transport national.

Comme au premier trimestre, le recul des prix affecte particulièrement le bassin « Grand-Est » (- 12,6 % après - 13,7 %) en lien avec le recul du trafic international sur le bassin « Alsace-Lorraine ».

## Les prix du transport aérien de fret chutent de 28 % sur un an

L'indice d'ensemble des prix du transport aérien de fret diminue de 6,0 % au deuxième trimestre 2009 : les montants des surcharges carburant (composante importante des prix du fret) font montre d'une baisse ralentie. Les prix du fret aérien à destination de l'Amérique du Nord reculent de 14,9 % tandis qu'à l'opposé ceux à destination de la zone Asie-Pacifique et de l'Outre-mer baissent plus modérément : respectivement de 3,3 % et 3,7 %.

En glissement annuel, les prix sont en fort recul : - 28,0 % par rapport au deuxième trimestre 2008. Les évolutions sont assez différenciées selon la zone géographique mondiale desservie. La baisse est la plus forte pour les zones Amérique du Nord (- 42,7 %) et Moyen-Orient (- 37,3 %). A l'opposé, le recul de prix est moins marqué pour les liaisons France Outre-mer, Afrique et Europe.

## Indices des prix du transport de fret (référence 100 en 2006)

	Pondération	2006T1	2006T2	2006T3	2006T4	2007T1	2007T2	2007T3	2007T4	2008T1	2008T2	2008T3	2008T4	2009T1	2009T2 <sup>P</sup>	T/T-1 (%)	T/T-4 (%)
<b>Transport routier IPTRM</b>	<b>10 000</b>	<b>99,1</b>	<b>99,7</b>	<b>100,4</b>	<b>100,8</b>	<b>102,7</b>	<b>103,4</b>	<b>103,9</b>	<b>105,2</b>	<b>107,9</b>	<b>110,0</b>	<b>110,7</b>	<b>109,3</b>	<b>108,0</b>	<b>107,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>-2,2</b>
Transport de fret de proximité	3 443	99,1	99,9	100,4	100,6	102,4	102,9	103,5	104,5	106,7	109,0	109,9	108,6	108,0	108,0	0,0	-0,9
Transport de fret interurbain	5 210	99,0	99,6	100,4	101,1	103,1	103,8	104,4	105,3	108,1	110,1	110,7	109,2	107,6	107,0	-0,6	-2,9
Transport international	1 347	99,5	99,9	100,2	100,4	102,3	103,0	103,4	106,4	109,8	111,8	112,6	111,8	109,4	108,8	-0,5	-2,7
<i>Dont transport de :</i>																	
Produits agroalimentaires	1 731	98,6	99,5	100,6	101,4	103,9	103,9	104,7	105,1	107,4	110,1	110,5	108,9	107,3	107,1	-0,2	-2,8
Minéraux bruts et matériaux de construction	1 020	99,1	99,8	100,1	101,0	101,9	102,8	103,9	104,9	107,8	109,9	111,1	110,1	108,8	108,3	-0,4	-1,4
Produits manufacturés	4 936	99,3	99,7	100,3	100,7	102,8	103,8	104,2	105,7	108,6	110,2	110,9	109,7	108,2	107,6	-0,6	-2,3
Location	850	99,5	100,3	100,2	100,0	101,9	102,2	102,6	103,3	105,5	107,5	108,3	107,5	106,8	106,9	0,0	-0,6
<b>Transport fluvial IPTFM</b>	<b>10 000</b>	<b>98,4</b>	<b>97,7</b>	<b>97,4</b>	<b>106,4</b>	<b>101,9</b>	<b>100,8</b>	<b>103,5</b>	<b>109,0</b>	<b>109,7</b>	<b>115,5</b>	<b>117,6</b>	<b>108,6</b>	<b>99,7</b>	<b>93,1</b>	<b>-6,6</b>	<b>-19,4</b>
<b>National</b>	<b>4 746</b>	<b>98,8</b>	<b>99,6</b>	<b>100,7</b>	<b>100,8</b>	<b>100,5</b>	<b>100,5</b>	<b>101,5</b>	<b>104,2</b>	<b>106,4</b>	<b>110,6</b>	<b>112,0</b>	<b>108,1</b>	<b>104,1</b>	<b>101,1</b>	<b>-2,8</b>	<b>-8,6</b>
<i>Dont transport de :</i>																	
Produits agricoles	558	98,3	100,4	100,9	100,4	99,8	100,2	100,1	105,3	106,8	122,9	120,5	106,0	102,7	102,1	-0,6	-17,0
Minéraux bruts et matériaux de construction	1 596	98,9	100,3	100,5	100,3	101,1	100,9	101,6	104,0	105,3	108,6	108,5	105,2	104,5	103,6	-0,8	-4,6
<b>International</b>	<b>5 254</b>	<b>98,2</b>	<b>96,0</b>	<b>94,4</b>	<b>111,4</b>	<b>103,1</b>	<b>101,1</b>	<b>105,3</b>	<b>113,4</b>	<b>112,6</b>	<b>119,9</b>	<b>122,7</b>	<b>109,0</b>	<b>95,8</b>	<b>85,8</b>	<b>-10,4</b>	<b>-28,4</b>
<i>Dont transport de :</i>																	
Produits agricoles	1 176	99,5	100,8	100,2	99,5	99,6	100,0	101,3	105,8	111,2	119,1	119,3	109,2	103,4	99,7	-3,5	-16,3
<i>Dont bassins<sup>1</sup> :</i>																	
Nord-Pas-de-Calais	1 994	100,3	100,1	99,7	99,9	101,3	100,6	101,5	105,8	109,5	117,5	118,1	107,5	102,4	99,7	-2,6	-15,1
Grand-Est <sup>2</sup>	4 431	97,3	95,7	94,2	112,8	101,9	100,1	104,6	112,4	111,0	116,7	120,9	109,3	94,3	82,4	-12,6	-29,4
Seine	2 911	97,8	99,8	101,4	101,0	103,0	103,0	104,0	106,9	108,6	113,3	113,1	109,3	107,6	106,6	-0,9	-5,9
<b>Transport aérien IPTAM</b>	<b>10 000</b>	<b>98,2</b>	<b>100,6</b>	<b>101,1</b>	<b>100,1</b>	<b>95,0</b>	<b>98,5</b>	<b>100,2</b>	<b>109,9</b>	<b>108,6</b>	<b>119,2</b>	<b>126,4</b>	<b>109,8</b>	<b>91,3</b>	<b>85,8</b>	<b>-6,0</b>	<b>-28,0</b>
<i>A destination de :</i>																	
France-Outre-mer	1 710	100,4	101,4	100,6	97,6	96,1	97,9	99,5	105,0	104,5	110,8	113,4	106,0	100,9	97,2	-3,7	-12,3
Europe	350	98,8	99,3	100,1	101,8	103,3	105,9	111,0	114,0	115,1	123,0	124,7	109,5	100,8	94,0	-6,8	-23,6
Afrique	2 281	97,9	98,9	101,3	101,9	101,3	101,5	103,6	108,7	110,0	116,9	124,0	111,4	98,5	96,8	-1,8	-17,2
Moyen-Orient	739	98,3	102,6	102,8	96,2	91,6	98,9	102,3	115,1	112,3	131,9	141,4	118,1	89,5	82,7	-7,7	-37,3
Asie-Pacifique	2 137	98,3	99,6	99,1	103,0	87,9	93,5	94,1	112,9	105,5	120,5	130,6	111,9	81,6	78,9	-3,3	-34,5
Amérique du Nord	1 702	97,8	102,8	101,8	97,5	94,0	98,0	99,4	109,5	111,0	123,0	129,7	105,4	82,9	70,5	-14,9	-42,7
Amérique du Sud et Centrale	1 081	95,9	100,4	103,4	100,4	95,9	101,3	102,2	110,1	109,7	118,4	129,2	110,2	91,3	82,2	-9,9	-30,6
<b>Autres services de poste et de courrier</b>	<b>10 000</b>	<b>98,9</b>	<b>100,9</b>	<b>100,7</b>	<b>99,6</b>	<b>98,7</b>	<b>99,0</b>	<b>100,0</b>	<b>102,0</b>	<b>104,7</b>	<b>104,9</b>	<b>105,3</b>	<b>105,0</b>	<b>100,3</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
National	6 254	100,7	100,8	99,7	98,9	97,8	98,4	96,9	98,8	100,6	100,2	100,6	101,4	97,7	nd	nd	nd
International	3 746	95,9	101,0	102,4	100,7	100,1	99,9	105,0	107,4	111,6	112,9	113,2	110,9	104,7	nd	nd	nd

NB :

- les données du deuxième trimestre 2009 sont provisoires,

- les données du deuxième trimestre 2009 relatives aux autres services de poste et de courrier ne sont disponibles que le 30 septembre.

<sup>1</sup> Certains bassins ne figurent pas ici pour des raisons de confidentialité.<sup>2</sup> Bien que ne constituant pas un bassin unique, la dénomination « Grand-Est » regroupe les bassins « Alsace-Lorraine » et « Saône-Rhône » pour des raisons de confidentialité.

Source : SOeS, IPTRM, IPTFM, IPTAM (à partir des données de IATA Cargo).

Source : Insee, autres services de poste et de courrier.

## Présentation des indices des prix du transport de fret

Les indices de prix des transports de fret s'inscrivent dans le dispositif européen d'indices de prix à la production des services aux entreprises régi par le règlement européen des statistiques de court terme (1165/2005 dit « STS »).

Le SOeS a en charge l'élaboration des indices relatifs aux transports et à l'entreposage (section H de la NAF rév.2 – CPF rév.2), exception faite des indices de prix des autres services de poste et de courrier qui restent de la responsabilité de l'Insee.

### Unité statistique enquêtée

L'unité de collecte est l'entreprise.

### Périodicité

Les enquêtes sont trimestrielles.

### Champ

**L'indice des prix du transport routier de marchandises (IPTRM)** est constitué prestations de transport pour compte d'autrui réalisées par des entreprises immatriculées en France ayant pour activité le transport routier de fret (49.41 de la NAF rév.2). L'échantillon est composé de 500 entreprises réparties en quatre strates de taille. L'interrogation des entreprises de plus de 250 salariés est exhaustive.

**L'indice des prix du transport fluvial de marchandises** est composé des prestations de transport pour compte d'autrui réalisées par les entreprises immatriculées en France, ayant pour activité le transport fluvial de marchandises (50.40 de la NAF rév.2) navigant en métropole ou à l'étranger. Ne sont pas dans le champ les bateaux français navigant en France sous pavillon étranger.

**L'indice des prix du transport aérien de marchandises** est constitué des prestations de transport de fret au départ de la France par lettre de transport aérien (51.21 de la CPF-rév.2). Il ne comprend pas les prestations de transport aérien effectuées directement par les intégrateurs qui font partie d'un service global.

**L'indice des prix des autres services de poste et de courrier** est celui des services de poste et de courrier hors services de postes nationales (53.20 de la CPF rév.2).

### Méthodologie

Les indices sont élaborés à partir de la méthodologie dite des prestations représentatives (chaque entreprise est interrogée sur la base de prestations représentatives de son activité), à l'exception de l'indice de prix du transport aérien élaboré à partir de la méthodologie dite de la valeur unitaire.

Ce sont des indices de Laspeyres (à pondérations constantes) dont les pondérations représentent le poids en chiffre d'affaires. Bien que tous présentés en « référence 100 = 2006 », ces indices sont de base différente, c'est-à-dire que le poids accordé à chaque famille de produit est estimé à des périodes différentes :

- Indice des prix du transport routier de marchandises : base 2003
- Indice des prix du transport fluvial de marchandises : base 2000
- Indice des prix du transport aérien de marchandises : base 2006 (hors surcharge carburant)
- Indice des prix des autres services de poste et de courrier : base 2003

Pour les **transports routiers et fluviaux de marchandises**, une prestation de transport est définie par les lieux de chargement et de déchargement, le type de marchandise transportée, et les caractéristiques du contrat liant le chargeur et le transporteur. Les relevés de prix de ces prestations sont effectués trimestriellement. Il s'agit des prix hors taxes de prestations effectivement réalisées, incluant les éventuelles surcharges ponctuelles (notamment liées aux variations de prix du carburant). Le prix retenu est celui pratiqué le dernier jour du trimestre. Plus de 1 000 prestations de transport sont suivies pour l'indice du transport routier de marchandises.

Pour l'indice des prix du **transport aérien de marchandises**, une prestation de transport est définie par le lieu de déchargement et par la compagnie aérienne en charge du transport (le tout prenant la forme d'une lettre de transport aérien ou LTA, incluant donc le fret camionné). L'échantillon est constitué de 418 liaisons Métropole/Outre-mer et Métropole/Étranger réalisées par 19 compagnies aériennes représentant 70 % du chiffre d'affaires total du marché en 2006. Les résultats sont issus de la base de données du CASS (caisse de compensation) de l'association internationale de transport aérien (IATA) pour les prix hors taxes et des avis publiés par les compagnies aériennes pour les surcharges additionnelles (carburant et sécurité). Les prix sont des prix hors taxes de prestations effectivement réalisées, incluant les surcharges (carburant et sécurité) ; la surcharge sécurité est celle versée à la compagnie aérienne assurant le transport : elle ne comprend pas la surcharge sécurité payée à l'agent de fret. Les prix retenus sont la valeur unitaire moyenne du trimestre pour les prix hors surcharges et le tarif des surcharges à la fin du deuxième mois du trimestre en cours pour les surcharges carburant et sécurité.

Pour l'indice des prix des **autres services de poste et de courrier**, les prix des prestations élémentaires sont des prix hors taxes de prestations effectivement réalisées ou des prix moyens de prestations types.

## Stratification

- Indice des prix du transport routier de marchandises (IPTRM)

Des indices de prix sont calculés en fonction du type de transport et du type de marchandise transportée. L'indice des prix du transport international est obtenu à partir des prestations de transport dont le point de chargement ou de déchargement se situe à l'étranger.

- Indice des prix du transport fluvial de marchandises

Quatorze familles de prestations composent les ensembles dont on observe les prix. Ces familles de prestations sont définies par le gabarit du réseau sur lequel s'effectue le transport retenu, le caractère national ou international du transport et la nature des marchandises transportées, selon des regroupements de chapitres de la nomenclature statistique des transports (NST).

Le critère grand gabarit et gabarit mixte est déterminé par VNF en fonction des lieux de chargement et de déchargement selon le type de voie fluviale qui les relie.

Les indices de prix des bassins « Alsace-Lorraine », « Saône-Rhône » et « Grand-Ouest » ne sont pas diffusés pour des raisons de confidentialité.

- Indice des prix du transport aérien de marchandises

Des indices de prix sont calculés en fonction de la zone géographique de destination. Les zones géographiques ont été délimitées sur la base de la géonomenclature élaborée par la Commission européenne.

- Indice des prix des autres services de poste et de courrier

Des indices de prix sont calculés à la fois pour le trafic national et le trafic international.

## Séries longues

L'**indice des prix du transport routier de marchandises** (IPTRM) succède à l'indice TRM calculé depuis le premier trimestre 1996. Des séries longues ont ainsi été constituées, en raccordant l'indice IPTRM avec l'indice des prix à la tonne-kilomètre précédemment calculé. Quatre séries longues sont disponibles : indices des prix du transport routier national de proximité, du transport routier national interurbain, du transport routier international, et indice des prix du transport routier de marchandises. Les indices ont été simplement raccordés « ligne à ligne » sans reprise des pondérations.

## Diffusion

Les séries des indices de prix des transports routier (IPTRM), fluvial (IPTFM) et aérien (IPTAM) sont disponibles sur le site : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr). Les séries des indices de prix des autres services de poste et de courrier sont disponibles sur le site : [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

## Chiffres & statistiques

Commissariat général  
au développement  
durable

Service  
de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mél :  
diffusion.soes.cgdd@  
developpement-  
durable.gouv.fr  
Télécopie :  
(33/0) 1 40 81 13 30

Directeur  
de la publication  
Bruno TRÉGOUËT  
ISSN : 2102-6378

© SOEs 2009

Pour en savoir plus :

**Gérard ABRAMOVICI**

Mél : [gerard.abramovici@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gerard.abramovici@developpement-durable.gouv.fr)